

## LES PROFESSIONNELS :

- **Médecin responsable**

coordinatrice du programme d'éducation thérapeutique « Ma maladie, mon traitement »

Mme le Dr Mariana Plotnicu-Delesque

- **Cadre de santé**

M. Sébastien Ascoet

- **Equipe soignante**

Mme Anne Aubrun, infirmière  
M. Miguel Terrier, infirmier  
Mme Marie Feugère, infirmière  
M. Jérôme Dussert, aide-soignant

- **Psychologue**

Mme Catherine Djérid

- **Assistant de service social**

M. Pheeroan Guillaume - Lecomte

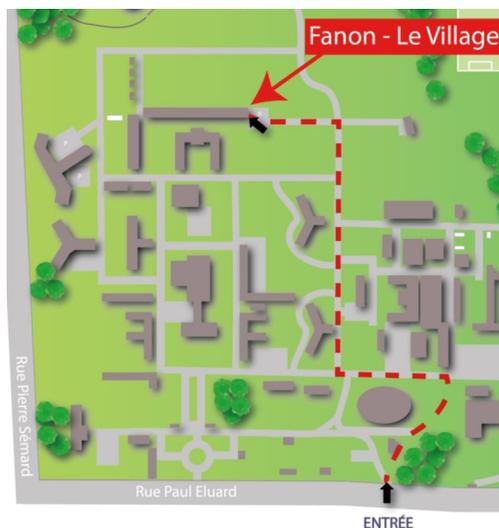
## INFORMATIONS :

### Renseignements

Centre Hospitalier du Rouvray  
Hôpital de jour « Le Village »  
4, rue Paul Eluard B.P. 301  
76301 Sotteville-lès-Rouen cedex

En interne : poste 5630-56391  
Numéro direct : **02 32 95 18 27**  
Courriel : [lepointrelais@ch-lerouvray.fr](mailto:lepointrelais@ch-lerouvray.fr)

Horaires d'ouverture et de fermeture :  
**Du lundi au dimanche, sauf le samedi**  
**De 9h00 à 17h00**



Pour vous orienter au sein de l'établissement, vous pouvez vous adresser aux agents de l'accueil situés à l'entrée principale. Ils vous indiqueront l'emplacement de l'unité recherchée.



Pôle ROUEN SEINE CAUX BRAY



## Unité de réhabilitation « le Village »

- Réhabilitation des patients •
- Éducation thérapeutique du patient •



Centre Hospitalier du Rouvray -  
Notre réf. : B/D4S/53/A

4, Rue Paul Eluard - 76300 Sotteville-lès-Rouen  
02 32 95 12 34 - [www.ch-lerouvray.fr](http://www.ch-lerouvray.fr)

Métropole Rouen Normandie

## Nos MISSIONS

- Œuvrer pour la réhabilitation des patients hospitalisés au Centre Hospitalier du Rouvray.
- Proposer un programme d'éducation thérapeutique (ETP)<sup>(1)</sup> aux personnes, souffrants de schizophrénie, hospitalisée ou non.

<sup>(1)</sup> Autorisation par Agence Régionale de Santé de Normandie du 8/12/2015 tel que défini par l'article L1161-1 du CSP

## QUELQUES PARTENAIRES

- Services Rouen Seine Caux Bray.
- Autres unités d'hospitalisation du CHR.
- Les assistantes sociales des services,
- Les curateurs,
- Résidence le Relais,
- Médecins référents ( ETP)



## POUR QUI ?

- Patients hospitalisés relevant d'un accompagnement durant le séjour, d'une éducation à la santé ou d'une évaluation psychosociale.
- Patients hospitalisés en projet de réhabilitation-réinsertion (psycho-sociale, projet de retour à l'emploi, projet logement, aptitudes sociales...).
- Patients bénéficiant d'une hospitalisation de jour dans le cadre d'une consolidation de la phase de réhabilitation-réinsertion.
- Patients schizophrènes relevant d'un programme d'éducation thérapeutique.

## MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

- **Individuel :**
  - Entretiens médicaux.
  - Entretien avec la psychologue.
  - Entretiens soignants.
  - Evaluation initiale.
  - Accompagnement.
  - Mises en situation démarches.
- **Groupe :**
  - Groupes d'activités interactifs.
  - Séances du programme ETP (20).

## LES SOINS

- **Accompagnement à la sortie :**
  - Évaluation soignante.
  - Éducation au traitement.
  - Accompagnements / Visite à domicile.
- **Les soins de réhabilitation :**
  - Accompagnement du projet-patient
  - Groupes d'activités interactifs ciblés sur :
    - ⇒ Les aptitudes psychosociales,
    - ⇒ La conscience des troubles,
    - ⇒ L'entraînement cognitif,
    - ⇒ Les jeux éducatifs,
    - ⇒ L'autonomie alimentaire.
- **Programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP), sur indication médicale, visant à développer chez la personne porteur de l'affection chronique ses capacités d'auto soin et d'adaptation :**
  - Diagnostique éducatif.
  - Objectifs éducatifs.
  - Proposition d'un programme personnalisé.
  - Evaluation.
- **Soins de consolidation :**
  - Prise en charge après l'hospitalisation.
  - Suivi de consolidation / Passage de relai.
  - Visites à domicile.